

Un crayon à l'école buissonnière

Un strapontin pour vous madame ? Non merci!

LAURAINÉ C. BERTRAND

Le mois de mars, c'est le retour des corneilles et celui des impôts; noir sur blanc dans les deux cas. On avance l'heure, donc une heure de moins pour dormir diront certains, à gaspiller ou pour produire penseront les autres. En fait, on remet l'heure gagnée l'année d'avant. De toute évidence, et les gains et le temps sont impossibles.

Le 8 mars dernier, les nuages ont dérapé et causé un carambolage monstre de neige sur la région. Wow! Un Himalaya blanc devant les lucarnes, si bien que le quartier ressemble à une champignonnière. La claustrophobie est au garde-à-vous. Les tunnels sous-terrain des mulots sont sûrement de plus en plus étagés et avec un peu d'imagination, ces petits rongeurs pourraient grignoter jusqu'aux numéros civiques de nos maisons. Mais voilà, nous ne sommes pas des champignons, les mulots sont gentils, et dans quelques semaines, toutes ces dunes blanches ne seront plus que flaques d'eau. Les médias

en reparleront l'an prochain à la même date comme une obligation des rappels.

Le 8 mars dernier était aussi la Journée internationale de la femme.

« Une femme vertueusement équilibrée et intelligemment douée a dans le cœur une fibre de plus ou de moins que les autres femmes : elle est stupide ou sublime, cela dépend de celui qui la regarde, celui qui la lit ou celui qui la mérite ». (Marie-Laure Dumont, 17 ans. Extrait de ses écritures, 1924)

Plus tard, cette femme extraordinaire, cette femme de cœur et d'esprit, est devenue ma mère. C'est avec fierté que je lui rends hommage. Son legs de valeurs reste secret, il ne se décrit ni ne se partage; sauf pour dire que je lui dois de m'avoir appris la force de la pensée et de la réflexion. Je lui dis merci. Et, dans la mesure de mes minces capacités comparées aux siennes, je m'autorise parfois à tenter de communiquer quelque peu ce qu'elle m'a si géné-

reusement appris. Déjà en 1924, Marie-Laure savait qu'il n'est pas obligatoire de réclamer avec véhémence; c'est d'abord individuellement qu'on coiffe notre rôle d'individu en général et de femme en particulier et qu'on s'attribue une place autre qu'un strapontin. Le talent nous l'ordonne. L'intensité nous y oblige. Nous avons bien sûr la chance de vivre dans un pays où la femme est en général respectée; bien que malheureusement, il y ait toujours des écarts de valeur à déplorer. Sans être adepte du féminisme, je reconnais l'énorme cheminement parcouru pour la reconnaissance de la femme, ici et là dans le monde. L'histoire nous le dit. Les victoires sociales l'expriment. Est-ce important d'avoir un X sur le calendrier pour une journée spécifique afin d'honorer les femmes qui ont agi et pris leur place ou pour clamer les droits des femmes ainsi que l'importance de leur rôle dans la société. Peut-être pas. Mais, chapeau aux acquis! Il reste que la société abonde d'injustices et de

maltraitements de toutes sortes, de risques, de revendications, de conquêtes, d'exploits; si bien qu'il nous faudrait une année complète et quelques jours surnuméraires pour faire amende honorable à toutes ces catégories de gens, ces inconnus, qui le méritent tout autant que les femmes en particulier.

Cette journée du 8 mars, dite mondiale, devrait s'adresser surtout à la réflexion de ceux qui entretiennent des opinions culturelles, économiques et politiques démesurément choquantes et abusives à l'égard des femmes et ce, dans plusieurs pays.

Peut-on espérer qu'un jour, partout dans le monde les femmes et les autres oubliés, hommes et enfants, connaîtront l'égalité, le respect, la justice et la paix? Je ne crois pas. C'est l'un des cas où l'impossible est tragique et où l'espoir s'enlise. L'élimination des strapontins sociaux n'est pas pour demain. Strapontin: Fonction temporaire d'importance secondaire dans un groupe.

Expertise • Service • Conseil



Me Paul Germain

notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
JOR 170

Tél.: 224-5080
Télex.: 224-8511



L'HÉRITAGE SURPRISE

On vous apprend que vous êtes le seul héritier de votre vieil oncle Grippe-Sou. Cependant votre oncle n'a pas toujours payé ses dettes et, de ce fait, vous vous demandez si vous devez accepter la succession ou non. Vous ne lui connaissez aucun créancier au moment de son décès... Vous hésitez.

Rassurez-vous, vous pouvez accepter la succession parce qu'en tant qu'héritier vous n'êtes tenu aux dettes de votre défunt oncle que jusqu'à concurrence de la valeur des biens recueillis (625 C.c.Q.). **Mais attention! Cette responsabilité limitée est subordonnée à la confection d'un inventaire des biens de la succession et à la publication de cet inventaire.**

Ces principes sont édictés par le nouveau Code civil.

L'absence d'inventaire et des formalités de sa publicité engendre des conséquences graves. L'héritier est alors responsable des obligations du défunt, non seulement sur l'actif qu'il recueille, mais aussi sur ses biens personnels.

Un exemple: vous héritez de 5000\$.

Quelques mois après le décès de votre oncle, un de ses créanciers, le ministère du revenu, vous réclame 100 000\$. Il se trouve que mon oncle n'avait pas fait de rapport d'impôt depuis 1964.

Si vous avez dressé un inventaire vous n'aurez que la somme de 1000\$ à payer, soit ce que vous avez reçu.

Néanmoins, si vous n'avez pas fait d'inventaire et que vous n'avez pas suivi toutes les formalités prévues au Code civil, vous devrez payer 100 000\$, soit la totalité de la dette de votre oncle.

De plus la confection d'un inventaire dès le départ, des biens et des dettes du défunt, vous permettra de décider si vous devez refuser ou accepter la succession. Enfin, il y a des délais à respecter après quoi, il est trop tard pour faire quoi que ce soit.

Il s'agit ici d'un des nombreux aspects légaux intervenant lors d'un règlement de succession. N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier de notre expertise et de nos conseils.



Expression libre



Actuellement, sur les comptoirs des dépanneurs Couche-Tard, grâce à Radio-Énergie, vous pouvez acheter des capsules en vente libre qui ont pour objet de relaxer ou dynamiser le corps et l'esprit, faciliter les lendemains de veille ou encore, de stimuler le désir. D'après les dires d'un commis, ce produit n'est pas vendu au moins de

12 ans, mais à compter de cet âge avancé, tu as accès à cette panacée au prix dérisoire de 2.99\$ la dose. Cependant, en lisant les mises en garde, il est suggéré d'avoir les recommandations d'un professionnel de la santé avant d'utiliser ce produit. Il semble que Radio-Énergie et Couche-Tard aient choisi de faire la promotion d'un style de vie effréné auprès de leur clientèle-cible

Pincez-moi quelqu'un!

(13-17 ans) en leur faisant miroiter l'illusion qu'ils n'auront pas à assu-

mer les conséquences de leur choix. S.V.P. pincez-moi quelqu'un!
France Landry, Prévost

Salon de toilettage

**Chez Puppy
Charlie enr.**

Technicienne diplômée

- Tonte et toilettage complet
- Pension chiens et chats (vaccins obligatoires)

1399, Mont-Plaisant, Prévost (450) 224-7820 Courriel: maline@qc.aira.com



14 ans déjà!



Dr Simon Lachance m.v.
Dre Kim Kachanoff m.v.
Dr Michel Palmer m.v.
Dre Valérie Desjardins m.v.

Pour un service professionnel dans
une ambiance chaleureuse

Nouveau: animaux exotiques

2906, Boul. Curée-Labelle à Prévost
Tél.: 450-224-4460 Téléc.: 450-224-4376 www.hopitalveterinaire.com